

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE GESTION
LUNDI 13 JANVIER 2025
(SALLE 210 & via TEAMS)

Présents :

- En visio : Nathalie BARBIEUX, Hervé CHEILLAN, Julie PODEVIN
- En présentiel : Camille BERTEREAU, Eric COMBET, Aurore DE OLIVEIRA, Pascale FLEURET, Fabrice HERVÉ, Marcel GRECARD, Jean-François NOTEBAERT, Marie-Thérèse PUGLIESE, Lisa RUFFIN, Guillaume THONGSOUM-BOIS, Grégory WEGMANN, Sladana ZIVKOVIC, Mohamed ZOUAOU.

Représentés : Louis-Mathys DELESTRADÉ, Aurèle MILLOT, Olivier DALLA PIAZZA

Excusés : Blandine ANTEBLIAN, Bertrand BELVAUX, Romain CARRÉ

Invités : Sabrina FERREIRA-CHERAFT, Maud LE BARBANCHON, Mathilde PULH, Claire YEME

La Directrice ouvre la séance à 17h40 et informe que Madame Marie-Thérèse PUGLIESE (CFE-CGC) interviendra désormais en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Thierry LORANG et non plus en tant que suppléante.

1- Approbation du PV du Conseil du 05 décembre 2024

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

2- Vote du nouveau montant des frais spécifiques Masters IMS et IMBS (3 500€ à 4 000€)

Il est souhaité une volonté d'homogénéisation des frais spécifiques de l'UBE pour la rentrée 2025/2026 : ainsi il est proposé de passer les frais des Masters IMS et IMBS à 4 000€ au lieu de 3 500€ actuellement. Ne sont pas concernés les étudiants qui sont déjà inscrits dans le parcours du Master.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

3- Demande d'exonération de frais spécifiques pour l'année 2025-2026

Trois étudiants ont fait une demande d'exonération des frais pour le M2 pour différentes raisons (1 suite à la crise économique au Liban, 2 aux motifs de situations familiales quand les parents ne peuvent plus aider financièrement leur enfant qui n'a pas de ressource) :

- Mahmoud NAJJAR (IMBS)
- Bilal KHAN (IMBS)
- Nishanty RAMESH (IMS)

Il est rappelé qu'un visa n'est accordé que s'il est prouvé que l'étudiant a les ressources financières pour subvenir à ses besoins pour une année. L'Université n'a pas les moyens de savoir ce qu'il en sera pour la 2^{ème} année.

Il est précisé que pour l'étudiant libanais, les évènements se sont passés après l'obtention de son visa.

Il est proposé au Conseil de Gestion de statuer sur la demande de l'étudiant libanais, Mahmoud NAJJAR, qui est en Master 1 IMBS.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0

AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

Le cas des deux autres étudiants sera étudié par Grégory WEGMANN et Eric COMBET et une décision sera soumise lors du prochain Conseil de Gestion.

4- Modification de l'offre de formation

Présentation faite par Jean-François NOTEBAERT.

Rappel : la nouvelle offre de formation a été mise en place à la rentrée 2024.

Sur les masters, pas de modification importante. Très peu d'implication financière, souvent cela vient du paramétrage d'AmetyS où il y a eu quelques heures à modifier. C'est souvent un rattrapage de ce qui avait été mal paramétré l'année dernière (des dénominations de cours, quelques cours non démutualisés).

Concernant les licences, des ajustements sont proposés :

- Pour la L1 Gestion :
 - Pour des raisons pédagogiques, les 30h CM et 18h TD en micro-économie au S2 seront remplacées par 20h CM d'introduction à la micro-économie (Cela représente 10h de CM en moins et 108h de TD en moins). Cela facilitera la réalisation des emplois du temps compte tenu de la difficulté à trouver des chargés de TD en micro-économie. Le gain est d'environ 5 000€.
 - Le cours de macroéconomie mutualisé avec la L1 Eco (18h CM) est supprimé et remplacé par un cours de « problèmes économiques contemporains » de 20h CM (non-mutualisé).

La démutualisation avec les cours d'économie se confirme : seuls 4 cours du S1 et 2 cours du S2 seront mutualisés avec l'économie.

L1 et L2 : on repasse l'ensemble des CM (pilotés par l'IAE Dijon) de 24h à 20h pour des raisons administratives et pédagogiques.

En L1, la maquette était d'environ 575h ; on va réduire d'une cinquantaine d'heures.

Une réunion est prévue avec tous les secrétariats pédagogiques pour faire un point sur les heures (templates) et préparer les plannings 2025-2026.

Le budget sera réduit d'environ 10 000€ sur l'ensemble des maquettes pédagogiques.

Souhait d'anticiper : prévoir une réunion avec Jimmy Lopez, doyen de l'UFR DSEP et lui envoyer les modifications pour qu'il ait les informations côté économie.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

5- Convention de partenariat dans le cadre du score « IAE-MESSAGE »

Reconduction de la convention avec la FNEGE (Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises) sur 3 années civiles : 2025-2026-2027.

Il y aura 2 sessions en 2025 : le 8 mars et le 6 mai.

Les frais d'inscription passent de 36 à 42€.

Le « Score IAE-Message » a vocation à mesurer les aptitudes des candidats sur 400 points dans quatre domaines fondamentaux. Il constitue un élément d'appréciation du dossier de candidature à une formation universitaire en management.

Les candidats s'inscrivent librement au « Score-IAE Message » ; Il est facultatif mais recommandé pour certaines filières.

6- Proposition de création d'un accord d'échange d'étudiants (niveau Master) entre l'IAE et l'University of Modena and Reggio Emilia (Italie)

Ce nouveau partenariat sera proposé dès la rentrée 2025. Deux étudiants pourront faire un échange.

Sladana ZIVKOVIC informe de l'importance de la pédagogie en Italie et du jumelage entre la Ville de Dijon avec la Ville de Reggio Emilia. Elle propose de faire le lien avec cette Ville afin de faciliter les contacts si besoin.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

7- Questions diverses

- Problématique de recrutement pour les masters IMS et IMBS : Les effectifs ont augmenté cette année et en raison de possibilités d'indisponibilités des Responsables Pédagogiques pour cause de mutation ou autres, il est proposé d'anticiper le pilotage en 2025/2026. A titre prudentiel, il est proposé d'acter le principe du gel des recrutements pour ces 2 Masters s'il n'y avait pas de Responsable Pédagogique à la rentrée.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 1 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

- Souhait de décalage de la date d'ouverture de l'affichage des campagnes de recrutement pour ces 2 Masters présents sur e-candidat (1^{er} avril au lieu du 1^{er} février).

Un point sera fait très rapidement avec Jean-Baptiste WELTE et Véronique COLLANGE pour avoir leur avis.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève la séance à 18h50.

La directrice de l'IAE
Mathilde PULH